



SOMMAIRE

- 1- Édito
 - Gymnase Jacques Bernard
- 2- Sauvetage en Méditerranée
- 3- Émeutes en Afrique du Sud
 - Présence du MRAP Nantais
- 4- Réunion débat avec D.Vidal :
Le 26 novembre à Saint-Nazaire
 - Non à l'antisémitisme
- 5- L'aide médicale d'état en danger ?
 - À Nantes :
 - ◆ un été chaud pour les habitants des bidonvilles
 - Comité de Nantes du MRAP :
 - ◆ Cours de français
- 6- Soirée débat le 6 novembre :
 - ◆ Israël-Palestine, l'impossible partage de l'eau
 - Brèves
- 7- Brèves (suite)
- 8- Monsieur Macron fait la course avec le RN ?
 - Bulletin d'adhésion, Contacts

L'hébergement décent est un droit universel

Depuis plus d'une année, des centaines d'hommes, femmes et enfants vivent au gymnase Jeanne Bernard à Saint-Herblain dans des conditions indignes. Malgré une multitude de démarches, notamment de l'intercollectif « Personne à la rue », y compris durant tout l'été, la préfecture ne bouge pas et paraît vouloir jouer le pourrissement. C'est pourquoi, la LDH le MRAP et RESF ont déposé une requête auprès du Tribunal administratif de Nantes, dans le prolongement de celle de la Cimade et du Secours catholique, pour que l'État qui a la responsabilité de fournir un hébergement à toute personne vulnérable respecte ses obligations.



La présence de l'extrême droite, tant par son existence dans le paysage politique que par la propagation de ses idées dans de trop larges couches de la société est toujours une préoccupation majeure du MRAP. Comment combattre efficacement le danger qu'elle représente ?

Partout dans le monde, l'extrême droite utilise la colère et la désespérance sociale des personnes victimes de la destruction des emplois industriels, de la précarité et du chômage.

Avec un discours se présentant comme anti-libéral, elle prétend dénoncer pêle-mêle la classe politique, qu'elle soit de droite ou de gauche, les syndicats... Mais, en réalité, elle ne remet pas en cause le capitalisme. Elle revendique la préférence nationale. Elle prône un État autoritaire, anti-démocratique, une société nationaliste, repliée sur elle-même, excluant les minorités, les migrants,.

Penser que l'on peut exprimer son mécontentement social aux côtés de l'extrême droite, en passant sous silence son racisme et sa xénophobie est un piège mortel.

Penser que l'on pourra ainsi marginaliser l'extrême droite est un leurre. Penser capter l'électorat sensible aux thèses de l'extrême-droite en utilisant ses arguments contre les migrants est irresponsable.

C'est pourtant ce qu'ont fait et font trop souvent les gouvernants ! Cela conduit à des désastres.

Notre tâche est tout au contraire de dénoncer les faux espoirs qu'elle suscite.

La lutte pour l'égalité des droits, l'affirmation des valeurs démocratiques et de solidarité permettront de construire une société plus apaisée.

Dénonçons sans relâche toute expression de racisme et de xénophobie, par l'éducation, l'utilisation des outils juridiques et l'action citoyenne.

Des États qui laissent mourir délibérément à leurs frontières des milliers d'êtres humains peuvent-ils encore être appelés « États démocratiques » ?

Réaffirmons avec force que les migrations restent une source de progrès pour l'humanité : apports culturels, richesse de la mixité, contribution à la vie sociale et économique. A l'heure où les informations circulent avec tant de facilité, comment vouloir s'enfermer derrière des murs et des barbelés pour protéger une certaine idée de la civilisation « blanche et chrétienne » !

Ne nous trompons pas de colère ! Défendons la nécessaire solidarité entre les êtres humains.



François Levent



Françoise Thoumas

300 à 400 km de haute mer séparent la Libye de l'Italie : cet espace est devenu l'axe migratoire le plus mortel au monde. Mais, tous témoignent : "il vaut mieux mourir en mer que rester en Libye".

L'opération de sauvetage de la marine italienne Mare Nostrum avait permis de secourir 150 000 personnes entre novembre 2013 et novembre 2014. Depuis, les états européens ont été plus préoccupés par la protection des frontières et la "gestion des flux migratoires" que par le sauvetage de personnes en détresse.

Le 3 février 2017, le Conseil européen annonce l'affectation de 200 millions d'euros pour le financement, la formation et l'équipement des garde-côtes libyens.

Depuis le début des années 2000, la gestion des traversées en Méditerranée centrale était attribuée à l'Italie. Le 27 juin 2018, la responsabilité cette zone de détresse est transférée à la Libye. Cette zone va bien au delà des eaux territoriales libyennes. Pourtant, leur incapacité à réaliser des sauvetages professionnels et leur porosité avec des milices impliquées dans la traite humaine sont notoires.

Depuis 2017, le rythme des interceptions d'embarcations quittant la Libye s'accélère : premier semestre 2018, 54 % des personnes secourues au large de la Libye ont débarqué en Europe, au deuxième semestre, 85 % des personnes ont été renvoyées en Libye ; quelque 15 000 personnes auraient ainsi été interceptées en 2018 et refoulées vers l' « enfer libyen ».

Depuis juillet 2018, les sauvetages ont donc été « coordonnés » en théorie par le Centre de coordination des secours de Tripoli (JRCC). Or divers manquements du JRCC à ses obligations ont été constatés : appels de détresse restés sans réponse, absences ou retards extrêmes dans la coordination des sauvetages, injonctions confuses, instructions aux navires humanitaires de quitter la zone au lieu de mettre en application le devoir d'assistance immédiat, délivrance d'instructions illégitimes telles que de procéder au refoulement des rescapés vers la Libye au lieu de les débarquer dans un lieu sûr...

Les navires humanitaires :

SOS MEDITERRANEE est une initiative associative franco-allemande née en 2015 après la fin de l'opération de sauvetage Mare Nostrum. Il est constitué de quatre associations, basées respectivement en France, en Allemagne, en Italie et en Suisse. En 2016, SOS Méditerranée a affrété L'Aquarius qui a secouru plus de 29 500 personnes en 32 mois⁽¹⁾. Son partenaire médical à bord, Médecins Sans Frontières, a soigné environ 12 000 personnes. Suite aux attaques politiques et judiciaires le ciblant, SOS Méditerranée a dû renoncer à affréter l'Aquarius.



Photo: Guglielmo Mangiapane/SOS Méditerranée

En 2018, les navires de sauvetage des ONG sont bloqués tour à tour : certains sont dans le collimateur de la justice : Mare Jonio ; L'Eleonore ; L'Open arms ; Sea Watch 3... D'autres ont dû cesser leur mission : Sea Eye, Seefuchs, L'Aquarius, Le Vos Hestia...

La mortalité en mer a plus que doublé sur l'axe Libye-Italie alors que le nombre de traversées était divisé par 5. Restent l'Ocean Viking et le Alan Kurdi pour porter assistance aux migrants en détresse.

Les personnes secourues :

Si on peut dénombrer 35 nationalités, la majorité des personnes rescapées arrivent d'Afrique subsaharienne (Nigéria, Érythrée, Soudan...). Il y a 22 % de mineurs (souvent non accompagnés) et 20 % de femmes.

Beaucoup ont besoin de soins dès l'arrivée à bord du bateau de sauvetage : brûlures, hypothermie, déshydratation, mais également blessures par balles, pathologies liées aux conditions de séjour en Libye avec, souvent les violences sexuelles...

Un tout petit espoir :

Les ports italiens sont à nouveau réouverts pour débarquer les rescapés en un lieu sûr. La France, l'Italie, l'Allemagne et Malte annoncent avoir trouvé "une base d'accord" en vue de la création d'un mécanisme de répartition automatique des personnes secourues par des navires humanitaires en Méditerranée centrale. Reste à espérer que les 24 autres États membres de l'Union Européenne le ratifient prochainement... La situation en Méditerranée centrale ne cesse de se dégrader. Il est donc urgent que les États européens fassent preuve de solidarité et d'humanité en Méditerranée centrale.

Source : SOS Méditerranée

Les frais de sauvetage pour un bateau s'élèvent à 14 000 € par jour.

Faites un don sur <https://don.sosmediterranee.org>



Françoise MAHÉ

L'Afrique du Sud a récemment été secouée par des émeutes et des pillages dirigés en priorité contre les étrangers et leurs commerces. Tout a commencé le 1^{er} septembre 2019 par les chauffeurs routiers qui ont dénoncé la concurrence de chauffeurs d'Afrique et du Sud-Est asiatique. Ces violences ont fait au moins 15 morts (dont une majorité de Sud-Africains), plus de 400 blessés et causé d'importants dégâts.

"Racisme entre Noirs"

De tels événements ne sont pas nouveaux : en 2008, 62 personnes ont été tuées ; 7 en 2015.

L'historien Achille Mbembé, enseignant universitaire à Johannesburg s'indigne à juste titre :

« "Xénophobie ?" "Racisme entre Noirs ?" Un "Noir" déjà bien "noir" qui massacre un "étranger" sous prétexte qu'il aurait la peau trop sombre : la haine de soi par excellence ? ». Et la haine est un désastre contagieux !

Le chef de l'État Cyril Ramaphosa a fermement condamné ces violences. Il appartient en premier à la justice sud-africaine de poursuivre les coupables et renforcer l'État de droit, promouvoir sans faiblesse les valeurs de justice, de paix et de tolérance qui ont animé le combat contre l'apartheid.

La responsabilité du gouvernement sud-africain est aussi en cause car il a durci les conditions de l'immigration. Les permis de travail ne sont plus systématiquement renouvelés. Les travailleurs déboutés vont vers l'économie parallèle et concurrencent les travailleurs installés en toute légalité.

Le journal "Le Pays" du Burkina Faso s'inquiète "On peut comprendre l'amertume de la jeunesse sud-africaine en proie au chômage et à la cherté du coût de la vie. Mais ce qui n'est ni compréhensible ni admissible, c'est le fait de rendre les étrangers responsables de tous les malheurs du pays."

Car le véritable ennemi ce sont les inégalités et la pauvreté !

Si la haine de l'étranger se propage si bien, c'est que le terrain est favorable. Les inégalités sont criantes. Le chômage est massif et nourrit le désespoir des déshérités : un taux d'environ 29% (40 % chez les moins de 34 ans). La crise économique de 2009 n'a pas été surmontée.

Cette pauvreté commune à toute l'Afrique est depuis des décennies la cause des pires atrocités. Elle gangrène un continent qui eu à subir l'esclavage, la traite négrière, le colonialisme, l'apartheid, qui subit encore le mépris et le néocolonialisme.

Et "Le Pays" se désole "Le combat pour le respect de tout homme, qui ne peut se faire sans le respect de son droit à la vie, que Nelson Mandela a mené toute sa vie, est mis à rude épreuve une fois encore, par de sinistres individus."

Dans un communiqué du 12 septembre, le MRAP condamne les violences xénophobes et racistes souligne que "des forces démocratiques en Afrique du Sud, syndicales ou associatives, se mobilisent pour appeler à l'apaisement" et que "L'Afrique du Sud a su mettre fin à une des pires périodes racistes au nom d'une belle perspective, celle que Mandela appelait la « Nation arc-en-ciel ». Elle doit maintenant mettre sa puissance économique, la première d'Afrique, au service de l'égalité des droits et d'une juste répartition des richesses de ce pays".

Augustin Grosdoy



Photo: Guillem Sartorio / AFP



Présence du MRAP Nantais

Le comité nantais du MRAP était présent au deuxième rendez-vous des associations les 15 et 16 juin 2019 sur le site des Chantiers. Il tenait également un stand le 18 juin au Bouffay pour la journée mondiale des migrants. Des militant-es y ont lu des textes, témoignages ou poèmes, comme celui-ci :

J'ai au fond de mes poches
du sable de mon pays
j'ai au fond de mon cœur
la mémoire de mes amis
la parole que je n'ai pas dite
j'ai au fond de mon cœur
sa douceur
et mes lettres
j'ai devant moi
ma soif le mirage de mon âge
la mer le lointain
les miettes de ma vie.

Mussab



François Levent

À l'invitation du Comité de la Région Nazairienne du MRAP, avec le soutien du Comité Solidarité Palestine de la Région Nazairienne, Dominique Vidal, journaliste et historien animera une réunion débat à Saint-Nazaire sur la "Radicalisation de la société israélienne".

Les dernières élections législatives d'avril 2019 en Israël n'ont pas permis la formation d'un gouvernement. De nouvelles élections ont eu lieu le 17 septembre.

Au terme d'une campagne particulièrement violente et raciste de la part de B. Netanyahu, les résultats connus sont indécis. A ce jour on ne sait pas ce qui sortira des tractations politiques en cours. Mais ce qui ressort, une fois encore, c'est l'absence d'alternative à la négation des droits du peuple palestinien.

Pourquoi la société israélienne soutient-elle une politique sécuritaire et coloniale, l'annexion des colonies de Cisjordanie et refuse une politique de paix avec le peuple palestinien ?

Pourquoi ce basculement dans un repli sur elle-même ? D'où sont venues ces fortes tensions entre Arabes et juifs, Ashkénazes et Séfarades, religieux et laïcs... ?

Pourquoi la société israélienne s'enforce-t-elle dans le racisme et l'intolérance ? Adoptée en juillet 2018, par la Knesset (assemblée nationale), la loi fondamentale "Israël, État-nation du peuple juif" inscrit dans le marbre l'inégalité de droits des Israéliens selon qu'ils soient juifs ou non, officialisant un État d'apartheid (article 1 : "Seul le peuple juif a droit à l'autodétermination").

Renforcés par le soutien inconditionnel de Donald Trump dont un des signes majeurs a été le déplacement de l'ambassade US à Jérusalem ainsi que par le silence des États européens, B. Netanyahu a accentué la droitisation du gouvernement israélien.

Jusqu'où le prochain gouvernement poursuivra-t-il cette radicalisation ? Quelles en sont les conséquences pour l'avenir du peuple palestinien et le respect de ses droits inaliénables ?



D.VIDAL- Photo : journal "L'Humanité"

Dominique Vidal, journaliste et historien, a travaillé pour les hebdomadaires France Nouvelle, Révolution, La Croix puis pour Le Monde Diplomatique dont il a été rédacteur en chef de 1995 à 2006.

Parmi ses livres :

- . Antisionisme = antisémitisme ? Réponse à Emmanuel Macron Libertalia 2018
- . Le Ventre est encore fécond Libertalia 2012,
- . Palestine-Israël : un État, deux États ? Actes Sud 2011
- . Israël, une société bousculée, Éditions du Cygne, 2007

NON à l'antisémitisme comme à toutes les formes de racisme

À l'occasion de la venue de Dieudonné dans la région nantaise pour son spectacle intitulé "Gilets Jaunes", une quinzaine d'organisations ont appelé à un rassemblement symbolique devant le monument des 50 otages à Nantes, le 6 septembre. Qu'elle se manifeste sous forme d'un prétendu spectacle humoristique ou comme une opinion parmi d'autres, l'antisémitisme est d'abord un délit. Et nous ne devons pas oublier à quels crimes il peut conduire.



Fallait-il laisser sans réagir ce pseudo-humoriste négationniste récupérer un mouvement social, lui qui est poursuivi pour fraude fiscale ? N'a-t-il pas déjà tenté d'instrumentaliser le soutien au peuple palestinien ou la mémoire de la traite transatlantique ?

Dieudonné est en effet avant tout un activiste d'extrême-droite, dont le message politique central reprend le vieux discours antisémite, qui vise à détourner la colère populaire contre les Juifs qui seraient les maîtres du pays.

Quel que soit le thème de ses "spectacles", il utilise régulièrement l'antisémitisme. Quand il parle du génocide des Juifs lors de la Seconde Guerre mondiale, c'est pour se moquer des victimes, voire pour se féliciter de ce qui a eu lieu. Son attitude à l'égard de ce crime contre l'humanité est inadmissible comme ce serait inadmissible à l'égard des victimes de l'esclavage ou des crimes de la colonisation. Tous ceux qui sont attachés aux droits humains, à l'égalité et à la justice sociale doivent faire preuve de vigilance et de responsabilité pour s'opposer à la banalisation de l'antisémitisme comme de toutes les formes de racisme et de xénophobie.

François Levent

L'Aide Médicale d'État (AME) permet aux étrangers en France depuis plus de 3 mois, sans titre de séjour, de bénéficier de certains soins médicaux.

Les demandeurs d'asile eux ont la CMU pendant la durée de leur demande d'asile.

L'AME prend en charge dans les limites des tarifs de la Sécurité Sociale, les frais médicaux courants ainsi que des hospitalisations et certaines interventions chirurgicales. Elle représente moins de 0,5 % du budget de la Sécurité Sociale. Le panier de soins garantis aux bénéficiaires de l'AME est déjà plus faible que celui des bénéficiaires de la CMU.

Et pourtant, il semble qu'une fois de plus, le gouvernement envisage une réforme de l'AME, avec une nouvelle réduction des soins assurés. Le Président de la République vient de l'évoquer publiquement.

Les personnes qui ont recours à l'AME sont dans des situations d'extrême précarité, que ce soit pour l'accès à un hébergement, ou l'accès aux soins.

En 2015, un rapport parlementaire estimait que 70 % des coûts de l'AME résultaient des frais hospitaliers liés à la tuberculose, au VIH, aux hépatites... Les migrants qui se présentent dans les centres de soins ont très souvent des pathologies lourdes conséquences de leurs parcours migratoires éprouvants.

Delphine Fanger, de Médecins du Monde, estime que "restreindre l'AME aurait des conséquences graves non seulement pour les patients, mais aussi en termes de santé publique".

Le MRAP est très attaché à l'existence de l'AME ; il condamne fermement toute remise en cause de ce dispositif. Le droit aux soins est fondamental pour la dignité de tout être humain.

Françoise Thoumas

Dans l'agglomération nantaise: un été chaud pour les habitants des bidonvilles

La mort dans un incendie de caravanes, au cœur de l'été, de Yanis, un bébé d'à peine un an sur un terrain privé de Vertou est passé relativement inaperçue. Ce drame est surtout lié aux conditions de vie précaires de ces familles, soumises à des expulsions à répétition et obligées de bricoler leur accès à l'eau et à l'électricité.

La mairie de Vertou n'avait pas donné suite à leur demande de domiciliation et ne semble aujourd'hui guère préoccupée de leur devenir. Un mois après le drame et des solutions d'hébergement temporaires, une partie des familles endeuillées se sont ainsi retrouvées sans habitat. Des hommes ont perdu leur emploi et la plupart des enfants n'étaient pas scolarisés.



Photo : Luc Prisset - France Télévisions

Les épisodes caniculaires de juin et juillet avaient déjà conduit le collectif Romeurope à alerter les pouvoirs publics (collectivités, préfecture) sur la vulnérabilité particulière des personnes habitant bidonvilles et squats, parmi lesquelles de nombreux enfants, des femmes enceintes et des personnes âgées ou malades.

Même s'il faut noter des avancées, les élus qui se préoccupent de cette population se trouvent souvent bien isolées. La MOUS (maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour la résorption des bidonvilles) devrait résoudre la situation d'environ un quart des familles mais dans combien de temps. Et pour les autres ?

François Levent

Comité de Nantes du MRAP : cours de français langue étrangère

C'est reparti pour une nouvelle rentrée, dès le 1er octobre, avec dix intervenants. Nous espérons pouvoir accueillir toutes les demandes que nous recevrons la dernière semaine de septembre ! L'année dernière il y avait une soixantaine d'apprenants. Un créneau supplémentaire de la salle rue Ampère est mis à notre disposition. Sinon, les prêts actuels de salles sont renouvelés ce qui assurera des cours tous les jours de la semaine.

L'année 2018/2019 a été agrémentée par des sorties culturelles et festives.

Le cinéma Le Concorde a organisé 2 séances pour les apprenants et ils ont pu voir

« Le grand bain ». Plusieurs visites proposées par « Le Château des Ducs de Bretagne » ont été appréciées en découvrant l'histoire de Nantes, celle du Rock Nantais et un parcours sur la traite négrière atlantique.

L'exposition à l'Hôtel du Département, « Nous et les Autres. Des préjugés au racisme » nécessitait plus de compétences dans la langue française et a convenu au groupe des plus avancés.



À la cantine du Voyage à Nantes

Le Musée d'histoire naturelle nous a accueillis en fin d'année et nous avons clôturé la journée par un repas à « La Cantine du Voyage à Nantes ». Visite des Nefs, vue du panorama sur la ville du haut de la Tour Bretagne ont enchanté les apprenants. Et pour certains, balade jusqu'à Guérande à travers les marais salants, avec arrêt à Batz-sur-Mer et bien sûr le pique-nique sur la plage !



Au musée d'histoire naturelle



Martine RICQUIER



Dans le cadre du



Le Comité de Nantes du MRAP et l'Association France Palestine Solidarité 44 proposent une soirée débat à l'Espace COSMOPOLIS mercredi 6 novembre 2019 à 19 h.

Israël – Palestine "L'impossible partage de l'eau"

Avec la participation de Jacques Fontaine, agrégé de géographie, maître de conférences honoraire, il a travaillé sur la Palestine et la question de l'eau et a notamment publié "L'eau, enjeu du conflit israélo-palestinien" (Cahiers de l'AFPS n°22) et la projection du film de Frédéric Vigné:



"L'eau de chez nous, l'eau de chez eux"

La question de l'eau dans les territoires palestiniens

Conjuguées au réchauffement climatique et à la croissance démographique, les inégalités d'accès à l'eau au Proche-Orient devraient encore s'accroître dans les années à venir. Pour certains experts, l'eau est un des moyens utilisés par l'État israélien pour faire avancer ses projets de colonisation.

"Avec la question de l'eau, la bataille que mène le peuple palestinien prend ici sa dimension première, le droit à la vie, un droit universel par excellence."

(Bernard Ravenel)

Brèves

Condamnations de multirécidivistes

Le 17 septembre, **Éric Zemmour** est définitivement condamné à 3 000 euros d'amende pour provocation à la haine religieuse après des propos anti-musulmans tenus en 2016. Son pourvoi en cassation a été rejeté.

Le jeudi 19 septembre, en état de récidive légale*, **Alain Soral** est condamné par le Tribunal correctionnel de Bobigny à 24 mois de prison, dont 18 fermes et 6 mois de sursis pour provocation à la haine raciale et injure publique aggravée suite à la diffusion d'un rap antisémite sur son site Internet, à 45 000 euros d'amende, à une mesure de publication judiciaire, à 210 heures de travaux d'intérêt général, et à accomplir un stage de citoyenneté. Par ailleurs, il ne pourra plus exercer sa fonction de directeur de la publication de son site Internet. Cette condamnation intervient à la suite d'une citation directe d'un collectif d'associations antiracistes comprenant l'UEJF, SOS Racisme, la LICRA, J'accuse, le MRAP et la LDH.

*En droit pénal français, la récidive légale est la réitération d'une infraction similaire ou proche d'une infraction précédemment et définitivement condamnée. C'est une circonstance aggravante qui permet le prononcer d'une peine plus lourde, jusqu'au doublement de la peine

Enfermement : M. Castaner a franchi la ligne rouge

La Cimade avec 21 organisations dont le MRAP a interpellé le ministre de l'Intérieur pour

- faire cesser cette politique du tout enfermement qui conduit à la maltraitance de personnes étrangères,
- proscrire tout enfermement d'enfants en rétention,
- assurer la protection des personnes les plus vulnérables, parmi lesquelles les personnes malades,
- mettre un terme aux pratiques illégales de l'administration.

Action climatique, action pour la paix

La lutte contre le dérèglement climatique passe aussi par le désarmement nucléaire

Le 21 septembre la Journée internationale de la paix est célébrée dans le monde entier à l'initiative de l'ONU. Elle vise au renforcement des valeurs de paix parmi toutes les nations et tous les peuples.

Le Secrétaire général de l'ONU a rappelé à quel point l'urgence climatique menace la sécurité et la stabilité du monde. Les menaces pesant sur les littoraux s'aggravent, la sécheresse et la désertification progressent, les catastrophes et phénomènes météorologiques extrêmes se multiplient, les différends nés de l'épuisement des ressources s'aggravent, autant de phénomènes qui peuvent être sources de conflits et de guerres condamnant des populations entières à devenir des réfugiés climatiques.

Évacuation du campement de migrants à Grande-Synthe

Le 17 septembre, un millier de migrants ont été évacués, mise « à l'abri » selon les autorités, évacuation dans des conditions insuffisantes selon les associations.

Claire Millot, secrétaire générale de l'association Salam proteste : « Les faire monter dans des bus pour des centres d'accueil où ils ne veulent pas aller, ça n'a pas de sens. Ils vont revenir ». Et elle dénonce l'absence d'une « vision globale d'accueil ».

Une stèle en mémoire de l'esclavage

Le 31 août un monument en mémoire de l'esclavage a été inauguré à Saint-Étienne square Victor Schoelcher en face des manufactures de Saint-Étienne.

« La Liberté inachevée » est une œuvre en ardoise et marbre de 2 mètres qui comprend des QR code offrant des citations d'Aimé Césaire et d'Albert Camus.



Gilles ROUSSEI près de son œuvre

Recommandation de la CNCDH

Le 24 septembre la CNCDH* a adopté un avis dans lequel elle exprime sa plus vive inquiétude face à l'instruction ministérielle publiée le 4 juillet 2019 visant au partage d'informations entre les services intégrés d'accueil et d'orientation (SIAO) ou 115 et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII). Elle estime que cela va ouvrir une brèche dans le principe de l'inconditionnalité de l'accueil d'urgence en introduisant des discriminations selon leur nationalité et leur statut administratif.

La CNCDH recommande le retrait de l'instruction ministérielle.

*CNCDH: Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme

Guide sur le délit de solidarité !

À l'occasion du premier anniversaire (6 juillet) de la décision du Conseil Constitutionnel consacrant la fraternité comme principe à valeur constitutionnel (voir https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2018/2018717_718QPC.htm), le collectif des Délinquants solidaires a publié début juillet son guide sur le délit de solidarité. Bonne nouvelle après une année où les poursuites et intimidations à l'encontre des citoyens solidaires se sont multipliées malgré cette reconnaissance du principe de fraternité.



Des armes françaises tuent au Yémen

La France a vendu et continue de vendre des armes à l'Arabie saoudite et aux Émirats arabes unis, utilisées dans le conflit au Yémen.

Cette guerre a entraîné plus de 10 000 morts et 53 000 blessés, une grave crise humanitaire et sanitaire. Un enfant meurt toutes les dix minutes. L'ONU a déclaré que le pays connaissait « la pire crise humanitaire depuis la seconde guerre mondiale ».



Photo: Eric Fieberberg/Pool via Reuters

Plainte pour racisme : mode d'emploi

Vous êtes insulté.e, victime ou témoin de paroles et d'actes discriminatoires illégaux, racistes ou autres. Un mode d'emploi est mis à votre disposition par le comité local du MRAP

(voir <http://mrap-saintnazaire.org/IMG/pdf/plainte.pdf>)



Expo : « les zoos humains »

L'exposition "Zoos humains" sera présentée à l'espace Louis Delgrès (Mémoire d'outre-mer, 89 quai de la Fosse à Nantes) du 27 septembre au 17 octobre prochains. L'historien Pascal Blanchard sera présent le 4 octobre pour la projection du documentaire : "Sauvages, au cœur des zoos humains".

Homophobie dans les stades

En affirmant que « le racisme et l'homophobie ce n'est pas la même chose », en hiérarchisant l'expression des haines sur les stades qui conduirait à ne pas arrêter les matches en cas d'homophobie contrairement au racisme, Noël Le Graët, président de la Fédération Française de Football se disqualifie.

Le Président de la République fait la course avec le Rassemblement national. Est-il sûr de gagner ?

Monsieur Macron entend faire de l'immigration la préoccupation majeure des Français et des migrants les boucs émissaires de la crise sociale.

À l'intention de sa majorité, il déclare : « *la question est de savoir si nous voulons être un parti bourgeois ou pas. Les bourgeois n'ont pas de problème avec ça : ils ne la croisent pas. Les classes populaires vivent avec* ». Nous aurions pu naïvement croire que « *ça* », c'était le réchauffement climatique, les retraites, le chômage..., qui apparaissent dans les sondages comme les préoccupations majeures des Français, l'immigration arrivant en neuvième position.

Mais non, « *ça* », c'était bien l'immigration ! Pour lui, il y aurait une augmentation inquiétante du nombre de demandeurs d'asile (122 000 en 2018, 130 000 prévus en 2019). Depuis janvier 2015, les demandeurs d'asile n'ont accru la population française que de 0,6 % contre 2 % en Allemagne !

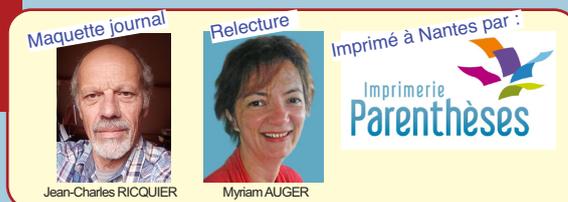
Et des idées de réformes surgissent : durcissement des accords de Dublin au niveau européen, baisse de l'Allocation pour Demandeur d'Asile, tentative de diminuer le panier de soins de l'Aide Médicale d'État. À partir du 5 novembre prochain, les demandeurs d'asile ne disposeront plus de la carte bancaire qui leur permettait de retirer l'argent de l'ADA ; ils auront seulement une carte de paiement dans des commerces équipés d'un terminal spécifique : brimades et économies de bouts de chandelles !

Même dans sa majorité, des voix s'élèvent pour contester cette politique. Un élu de l'Ouest résume : « *Électoralement, c'est payant, mais est-ce qu'on ne trahit pas notre âme ?* » (Le Monde, 19 septembre 2019). La nécessité aujourd'hui, c'est de respecter le droit d'asile, mais aussi la dignité de toutes les personnes qui vivent ici. C'est de mettre en œuvre des politiques qui n'opposent pas Français et migrants.

Françoise Thomas

Pour adhérer au MRAP, vous pouvez vous adresser:

- * à un adhérent du MRAP,
- * à l'un des comités locaux ci-contre,
- * ou retourner le bulletin au siège national du MRAP



Vos contacts MRAP

NANTES

Maison des associations, 11 Rue du Prinquiau,
44100 Nantes
tél./fax/répondeur : 02 40 58 08 09

Permanences : à la Manufacture des Tabacs,
10 bis Boulevard Stalingrad, 44000 Nantes.
le lundi de 17h30 à 20h30
courriel : mrapnantes@hotmail.com

St-NAZAIRE

Point de rencontre tous les 2^e lundis du mois à 20h30

Maison des associations (Agora), 2 bis rue A. de Mun,
44600 St-Nazaire

tél./fax/répondeur : 02 40 53 32 35
courriel : mrap-saint-nazaire@orange.fr
site web : <http://mrap-saintnazaire.org>
<https://www.facebook.com/mrap.saintnazaire>

site web national : <http://www.mrap.fr>



Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples

43, boulevard de Magenta 75010 Paris
Tél : 01.53.38.99.99 - Fax : 01.40.40.90.98
www.mrap.fr - accueil@mrap.fr

Bulletin d'adhésion 2019

Nom : Comité de
Prénom :
Adresse :
Date de naissance : / /
Profession :
Domicile : Portable :
Courriel : @

J'adhère au MRAP		Prélèvement	
Déterminez le montant de votre cotisation annuelle en fonction de vos ressources		Si vous optez pour le prélèvement automatique, veuillez compléter l'autorisation de prélèvement SEPA ci-jointe, accompagnée de votre IBAN et les retourner à : MRAP 43 boulevard de Magenta - 75010 Paris	
Revenus Mensuels	Adhésion simple	Déduction fiscale	
< 700 €	<input type="checkbox"/> 20 €	Vous recevrez un reçu pour déduction fiscale.	
entre 700 et 1200 €	<input type="checkbox"/> 40 €	Vous pourrez déduire de vos impôts 66% de votre cotisation et/ou de votre don.	
entre 1200 et 1700 €	<input type="checkbox"/> 60 €		
entre 1700 et 2200 €	<input type="checkbox"/> 80 €		
entre 2200 et 3000 €	<input type="checkbox"/> 108 €		
entre 3000 et 3500 €	<input type="checkbox"/> 128 €		
Adhésion de soutien :	€		

Je m'abonne à Différences
la revue du MRAP
 24 €

J'adhère pour la première fois
 Je renouvelle mon adhésion

Vie du mouvement

Si vous souhaitez recevoir les informations par mail et être inscrit(e) sur une ou plusieurs de nos listes thématiques suivantes :

<input type="checkbox"/> Racisme, discrimination, xénophobie	<input type="checkbox"/> International
<input type="checkbox"/> Education	<input type="checkbox"/> Migrations
<input type="checkbox"/> Extrême droite	<input type="checkbox"/> Roms, Tsiganes et Gens du voyage

Rendez-vous sur le site du MRAP : www.mrap.fr

Date : Signature :